

Faut-il avoir peur de la dette ?

Titre(s) : Faut-il avoir peur de la dette ? [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 464

Editeur, producteur : 01/11/25

Description matérielle : pp.24-36

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 13

Résumé ou extrait : à la fin du premier semestre 2025, la dette publique française atteint 3 416,3 milliards d'euros, soit 115,6 % du PIB, un niveau historiquement élevé, comparable à ceux d'avant les deux guerres mondiales et la grande dépression de la fin du XIXe siècle. Depuis le milieu des années 1970, la dette n'a cessé de croître, avec des accélérations lors de crises majeures : entre 1974 et 1981, la dette a augmenté de près de 30 % du PIB à la suite des chocs pétroliers ; entre 1990 et 1993, elle a crû d'un ordre de grandeur similaire lors d'une récession prolongée ; la crise financière de 2007-2008 et celle de la zone euro au début des années 2010 ont fait grimper la dette de 48 %. Plus récemment, entre 2019 et 2022, la pandémie de Covid-19 et la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine ont provoqué une hausse de 13 %. Les crises expliquent environ la moitié de l'augmentation de la dette entre 2007 et 2023, selon l'OFCE. Cependant, en dehors des périodes de crise, d'autres facteurs ont contribué à la progression de la dette, notamment la baisse continue des recettes fiscales. Un rapport de 2010 indique que depuis 1999, les mesures de réduction des prélèvements obligatoires ont diminué les recettes publiques de près de 3 points de PIB, ce qui aurait permis d'avoir une dette inférieure de 20 points de PIB sans ces baisses. Entre 2017 et 2024, la politique économique menée a entraîné une perte de recettes fiscales équivalente à 2 points de PIB, selon la Cour des comptes. Un modèle économique estime que sans ces baisses, la dette aurait été inférieure de 11 points de PIB fin 2024, soit autour de 100 % du PIB. La dynamique de la dette dépend aussi de l'écart entre le taux de croissance économique et le taux d'intérêt d'emprunt. Dans les années 1990, les taux d'intérêt étaient supérieurs à la croissance, provoquant un effet boule de neige sur la dette. à partir des années 2000, la baisse des taux d'intérêt a rendu l'endettement plus rationnel, contribuant à la hausse de la dette. L'analyse politique montre que les gouvernements de droite ont davantage contribué à l'augmentation de la dette publique : en moyenne, la dette a progressé de 2,2 points de PIB par an sous la droite (24 ans au pouvoir), contre 1,6 point sous la gauche (19 ans), selon Xavier Ragot, directeur de l'OFCE. Pour stabiliser la dette, il est suggéré de mettre fin aux baisses de prélèvements obligatoires et d'instaurer une règle d'or interdisant les baisses d'impôts tant que le déficit budgétaire primaire dépasse un certain seuil (2 points de PIB), avec obligation de les augmenter au-delà de 3 points de PIB de déficit. Selon les projections du FMI, la croissance devrait rester supérieure au taux d'intérêt jusqu'en 2030, mais il faudrait réduire les déficits d'environ 3 points de PIB pour stabiliser la dette. En 2025, la charge d'intérêts de la dette atteint 52 milliards d'euros, un record depuis le milieu des années 1970. Rapportée au PIB, la charge d'intérêts française reste inférieure à celle des États-Unis (4,8 % du PIB), de l'Italie (3,9 %) ou du Royaume-Uni (3,1 %), mais elle est en hausse et atteint sa moyenne historique de longue période

(1978-2024). Les déficits budgétaires devraient rester supérieurs à 5 % du PIB en 2026-2027, selon l'agence Fitch, qui a dégradé la note de la dette française, pointant l'incapacité politique à réduire les déficits. La dette publique française est détenue à 54,7 % par des créanciers étrangers, la part la plus élevée du G7. Cette situation accroît la volatilité des taux d'emprunt et la vulnérabilité aux chocs, car les investisseurs étrangers sont plus enclins à vendre en cas d'inquiétude. Cependant, une part élevée de non-résidents est aussi associée à des taux plus faibles. Restreindre l'accès des non-résidents ferait grimper les taux. Il est proposé d'augmenter la part de la dette détenue par la banque centrale ou par les banques résidentes pour renforcer la soutenabilité. Le risque de défaut de la France est jugé quasi nul.

Juridiquement, un État ne peut pas faire faillite comme une entreprise. Tant que le taux d'intérêt reste stable, le risque de défaut est inexistant. La France n'a pas connu de défaut depuis 1797. Toutefois, si les créanciers étrangers doutent de la solvabilité de l'État, ils pourraient exiger des primes de risque plus élevées, comme ce fut le cas pour la Grèce en 2012, où les taux ont dépassé 30 %. La Cour des comptes prévoit que la charge d'intérêts pourrait atteindre 108 milliards d'euros en 2029, soit le double de 2024. La question du fardeau pour les générations futures est nuancée : la durée moyenne de la dette française est d'environ 8,5 ans, ce qui signifie que c'est la génération actuelle qui rembourse. La véritable fracture est sociale : les plus riches bénéficient des baisses d'impôts et prêtent à l'État, tandis que les classes moyennes et populaires subissent les coupes budgétaires. La dette devient un fardeau lorsque les rentiers, français ou étrangers, soutirent durablement de gros intérêts au reste de la population. En 2024, la France avait un endettement net auprès de l'étranger de 670 milliards d'euros, mais ses créances à l'étranger rapportent plus que ce que coûtent ses dettes, ce qui constitue un " privilège exorbitant ". Les besoins d'investissement pour la transition énergétique et la défense sont considérables : atteindre la neutralité carbone en 2050 nécessiterait 100 milliards d'euros supplémentaires par an, et le budget de la défense doit passer de 50 à 67 milliards d'euros entre 2024 et 2030. Les pays ayant récemment augmenté leur effort de défense l'ont financé par une hausse du déficit et donc de la dette. En France, le financement de ces besoins risque d'être associé à des coupes dans les dépenses sociales. Ne pas investir suffisamment pour la transition pourrait faire augmenter la dette d'au moins 10 points de PIB d'ici 2050. Pour réduire le déficit sans casser la croissance, il est recommandé de privilégier les hausses d'impôts, notamment sur les grosses successions, plutôt que les coupes dans les dépenses, car l'effet multiplicateur des hausses d'impôts est moins négatif pour l'activité économique. Un ajustement budgétaire étalé dans le temps a des effets macroéconomiques négatifs plus faibles. La politique menée depuis 2017 a réduit les marges de manoeuvre en privant l'État de 2 points de PIB de recettes fiscales structurelles. L'annulation de la part de la dette détenue par la BCE (25 % pour la France) est débattue. Les opposants estiment que cela aurait un effet neutre pour les finances publiques, car la perte de dividendes compenserait le gain sur les intérêts. Les partisans suggèrent qu'une annulation accompagnée d'un plan d'investissements pourrait avoir des retombées fiscales positives. D'autres options incluent l'émission de " monnaie sans dette " ou une coordination accrue entre la BCE et les banques publiques nationales. Selon Anton Brender, économiste, la dette publique est un pilier du système financier, car elle constitue un actif sûr et liquide pour les banques et les investisseurs de long terme. L'État, en tant qu'emprunteur en dernier ressort, joue un rôle crucial, notamment après les crises. La dette publique n'est pas en soi un fardeau insupportable, mais un degré de liberté, à condition de l'utiliser avec lucidité et de débattre collectivement de la politique budgétaire. La limite à l'endettement public est naturelle : la dette ne doit pas croître au-delà de ce que les agents privés laissent comme épargne disponible. Le principal risque actuel est politique, lié à l'incapacité à maîtriser l'évolution de la dette et à établir une trajectoire budgétaire crédible.

Sujet - Nom commun : Politique des dépenses publiques
Dettes publiques